



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 16 mars 2017

**Interview de M. Bernard CAZENEUVE, Premier ministre,
Le Courrier Picard
Jeudi 16 mars 2017**

La ville d'Amiens a été durement frappée par la fermeture de l'usine Goodyear et s'apprête à faire face à la fermeture de Whirlpool. Quel rôle l'Etat peut-il jouer en matière de revitalisation des territoires touchés ? Sur quoi porte concrètement le contrat de développement de l'Amiénois ?

Je veux d'abord dire mon soutien aux salariés de Whirlpool, et saluer leur responsabilité dans cette période que je sais difficile. Le gouvernement travaille d'arrache-pied à défendre nos emplois, notre industrie. Nous l'avons fait en aidant nos entreprises à sortir de la crise, à redresser leurs marges, à reprendre leurs investissements. Nous le faisons en mettant les entreprises, comme Whirlpool, qui souhaitent délocaliser face à leurs responsabilités. Mais vous avez raison de le souligner, notre devoir est surtout de nous battre chaque jour pour rendre nos territoires plus attractifs. Cela implique d'y apporter des services essentiels, c'est le contenu du contrat de développement de l'Amiénois. Je présenterai aujourd'hui des mesures en matière de transports, de santé, de cadre de vie. Nous allons aussi travailler à mieux accompagner les parcours individuels en finançant 900 formations supplémentaires dans les métiers de la santé, des énergies renouvelables ou du numérique.

Des repreneurs (chinois pour Goodyear) manifestent-ils toujours un intérêt pour le site Goodyear ? Des pistes de repreneurs sont annoncées pour Whirlpool : quelles sont-elles et dans quels secteurs d'activité ?

Je veux le dire aux salariés du site que, comme je l'ai indiqué aux dirigeants de cette entreprise : j'attends de Whirlpool qu'elle mette en œuvre tous les moyens possibles à la réindustrialisation du site. Les engagements pris par Whirlpool sont jusqu'ici tenus, mais je me garderais bien, comme tant d'autres sont tentés de le faire pour nourrir leurs effets d'annonce, de vous dire si un tel ou un tel est intéressé. C'est en agissant ainsi que l'on met à risque les projets de reprise. Ce que je peux vous dire c'est que tous les services de l'Etat sont

mobilisés, à ma demande, par Christophe SIRUGUE, en lien étroit avec la Région et son président, pour accompagner la recherche d'un repreneur et que des premières pistes sont à l'étude.

M. Le Premier ministre, vous vous apprêtez à signer le protocole de financement du projet Picardie-Roissy. Peut-on considérer aujourd'hui que ce projet a enfin atteint le point de non-retour ?

Oui je le crois. Le protocole que nous allons signer ce matin avec X. Bertrand et les élus de la Somme et de l'Oise va permettre à ce projet utile pour la desserte et l'attractivité de ce territoire de franchir une étape décisive. L'enquête publique se tiendra dès l'année prochaine et les travaux débiteront en 2020, pour une mise en service en 2024.

L'Etat peine souvent à honorer ses engagements dans le cadre des contrats de plan Etat-Région. Au-delà des promesses, l'argent sera-t-il réellement disponible ?

L'Etat s'est engagé à financer les projets des collectivités territoriales à hauteur de 14Md€ sur la période 2015-2020 dans le cadre des contrats de plan Etat-Région (CPER). C'est une intervention significative de l'Etat pour soutenir le territoire. Tous les financements sur lesquels le gouvernement s'est engagé seront honorés.

Parmi les grands projets d'infrastructures, le canal seine-Nord Europe tient une place à part au regard des sommes en jeu. Là encore, l'Etat, l'Union Européenne, les collectivités ont multiplié les engagements. Pour autant le projet peine toujours autant à émerger ; pourquoi ? A quelle échéance verra-t-on réellement débiter le chantier ?

Le projet avait été engagé par la majorité précédente. Pour le faire aboutir, nous avons remis le dossier à plat en 2012. Tout d'abord nous avons obtenu de l'Union européenne qu'elle cofinance le projet au niveau exceptionnel de 40%, et nous nous sommes mis d'accord avec les collectivités sur un protocole de financement. Ensuite le projet a été reconfiguré au plan technique et a fait l'objet d'une nouvelle enquête publique. Enfin, je suis en mesure de vous annoncer que le décret statutaire de la société de projet vient de recevoir un avis favorable du Conseil d'Etat et va être publié d'un jour à l'autre, ce qui permettra de créer effectivement la société au cours des prochaines semaines. L'étape suivante sera la passation des premiers marchés.

Toujours au sujet du Canal Seine-Nord, quelle garantie y a-t-il qu'une future majorité ne vienne pas défaire ce que votre gouvernement aura fait ?

Ce projet fait consensus et il est tellement engagé que je n'imagine pas qu'un gouvernement prenne le risque de briser cette union.

La Picardie et singulièrement Amiens, ont beaucoup perdu dans l'opération de fusion-absorption avec le Nord-Pas-de-Calais. Les promesses faites par Manuels Valls en matière de compensations, n'ont pas toutes été tenues. Quelle garantie y a-t-il que celles que vous faites aujourd'hui, ne subiront pas le même sort ?

La réforme territoriale que nous avons menée, avec le Président de la République était indispensable pour que la France puisse répondre aux défis de notre siècle. Dans l'équilibre de la nouvelle région des hauts de France, Amiens est une ville qui compte. Nous avons fait le choix d'implanter ou de préserver de nombreux services publics à Amiens. Dans la région Hauts-de-France l'équilibre territorial de l'emploi public entre les deux anciennes régions a été respecté, aucun agent n'a eu à subir de mobilité géographique forcée. Mais je ne méconnais pas les difficultés liées à la réorganisation du travail des agents, et je tiens à leur dire toute ma gratitude pour les efforts qu'ils ont accomplis. Aujourd'hui, je viens prendre un nouvel engagement, celui de conforter le rôle d'Amiens en tant que territoire d'équilibre de la nouvelle région, en y créant le premier pôle des services publics du XXI^e siècle, qui offrira aux fonctionnaires en poste à Amiens un environnement de travail performant et de proximité. Je poserai la première pierre ce matin.

Les élus amiénois comptent solliciter l'Etat pour une participation financière au projet de bus à haut niveau de service nécessitant un investissement de 120 millions d'euros ? Quel sera le niveau de participation de l'Etat ?

Ces nouvelles lignes de bus à haut niveau de service sont un projet utile pour développer l'usage des transports en commun dans l'agglomération amiénoise et réduire la circulation automobile. Cela rejoint les objectifs de la politique menée par le Gouvernement de réduction des gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de vie. C'est pourquoi l'Etat le soutiendra financièrement en apportant une subvention de 10,5 millions d'euros.

Lors de sa dernière visite à Amiens, votre prédécesseur, Manuel Valls, avait promis cent emplois pour un centre de traitement des titres. Depuis, on a appris que cinquante postes iraient à Arras, combien y aura-t-il vraiment de créations de postes à Amiens ?

Je vous confirme la création d'une plate-forme nationale compétente en matière d'immatriculation des véhicules à la préfecture de la Somme : il y en a cinq en France. Cette plateforme délivrera des cartes grises et n'a rien à voir avec celle d'Arras, à vocation interdépartementale, qui est spécialisée dans les cartes d'identité et les passeports. Le centre ouvrira le 1^{er} novembre 2017.

Vous allez également aller en Picardie maritime ce jeudi. Dans ce secteur, un élu important, le maire d'Abbeville, Nicolas Dumont (ancien vice-président PS du conseil régional) vient d'annoncer son soutien à Emmanuel Macron... Dans un secteur où votre ministre, Pascale Boistard, devrait être candidate aux législatives. Comment réagissez-vous alors que vous venez d'apporter votre soutien à Benoît Hamon ?

Comme Premier ministre, je me déplace partout en France sans regarder la couleur politique des élus locaux. Pour moi, la loyauté est la première des vertus en politique. La loyauté à notre histoire, à nos valeurs, aux principes que nous défendons. C'est à cet aune que nos choix doivent être évalués en conscience. Pour ma part, j'ai fait ce choix d'être loyal à ma famille politique.